1ÈRE ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 15 FÉVRIER 1912 — No. 50

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)............$1.00
Un an (Etats-Unis)........$1.50
Un an (Europe)............$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires Cie LA BONNE PRESSE LTEE — Dr. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

A la Convention

La réception des Congressistes

Nos lecteurs connaissent déjà le programme général des journées de la Convention: il nous suffira de le rappeler ici brièvement pour mémoire:

Mardi soir, 27 février, à l'arrivée du train, réception officielle des membres de la convention, discours de bienvenue.

Mercredi, 28 février, messe pontificale: *travaux les plus importants* de la convention, discussion générale des projets, discours d'orateurs éminents, élection des officiers, etc.

Jeudi, 29 février, travail spécial du bureau permanent avec le concours des congressistes.

Le Comité de Réception, conscient de l'honneur qui lui incombe, s'est mis à l'œuvre pour voir à tous les détails des préparatifs: on nous informe que son rapport définitif sera prêt dans quelques jours.

Duck-Lake est l'un des plus anciens centres français de la Saskatchewan. Les congressistes comptent à bon droit sur la cordialité de l'hospitalité française de notre vaillante population dont la renommée ne s'est jamais démentie. Chacun voudrait faire sa part amplement et mettre en œuvre tous les moyens possibles afin que tous puissent rapporter de la Convention, avec une impression agréable de leur visite, le désir de former subséquemment, en d'autres centres, de nouvelles réunions de famille où se cimentent l'union des esprits et des cœurs pour le maintien et la défense des causes qui nous sont chères.

Le Comité de Réception entend bien ne rien épargner pour assurer le succès de la Convention; en cela il accomplit un devoir agréable mais qui ne lui assurera pas moins la reconnaissance de tous les vrais patriotes.

Les travaux de la Convention

Que l'on nous permette de revenir un instant sur les travaux d'étude de la Convention dont nous avons déjà signalé les sujets dans notre dernier numéro.

C'est là, croyons-nous, le point le plus important de la réunion.

Des idées nettes, mises en pleine lumière, poussent d'elles-mêmes à l'action. Pour triompher de tous les obstacles, rien n'importe comme de bien connaître la marche à suivre.

Une convention a cet avantage immense qu'elle met en commun les études et les connaissances pratiques de chacun, et du choc des idées jaillissent des idées nouvelles.

Il est bien certain que la préoccupation constante de tout vrai patriote se concentre sur ce but, double en apparence, unique en réalité: la conservation de la langue et de la foi.

Comme le dit ailleurs l'un de nos dévoués correspondants: "La langue, c'est la vie." Les peuples, comme les individus ont un instinct de conservation qui défend leur intégrité contre tout principe de mort s'attaquant à leur organisme.

Travailler à assurer l'avenir de la langue française dans l'Ouest, c'est du même coup s'employer à garantir la survivance d'un idéal qui fut toute la vie de nos devanciers, qui projeta sa lumière sur les pages les plus glorieuses de l'histoire du monde, puisque la France dont nous voulons perpétuer les chrétiennes traditions a hérité d'une noble et divine mission, à laquelle nous ne pourrions faillir sans déshonneur ni remords.

Un peuple ne peut point rompre avec son passé sans compromettre son avenir, et s'exposer à la pire des déchéances.

La langue, précisement parce qu'elle est le revêtement vivant de la pensée, la langue est l'âme même de la race, âme chrétienne, imprégnée chez nous de la plus pure substance de cette foi catholique, par laquelle elle s'attache indissolublement aux sentiments les plus nobles et les plus élevés qui honorent l'humanité, dont le Christ lui-même est le principe et l'inspirateur.

Et voilà pourquoi la langue et la foi ont de si mystérieuses affinités.

C'est donc pour rester ce que nous sommes, catholiques et français, que nous voulons étudier ensemble les moyens les plus aptes à perpétuer dans l'Ouest le doux parler de France.

Voilà le but, vers lequel se concentrent tous les vouloirs. A chacun d'apporter les lumières de ses connaissances et de son expérience pour en assurer la pleine réalisation.

Ce sera là, le travail pratique de la Convention qui groupera ici, le 28 février prochain, tous les vaillants patriotes de la Saskatchewan.

La Langue C'est la Vie

Arrachez sa langue à un homme, vous lui ôtez la vie. Arrachez sa langue à une race, vous la tuez.

En luttant pour défendre sa langue le peuple canadien français lutte pour sa vie, pour son âme, pour sa liberté: *Struggle for life*, comme disent les Anglais.

Cette lutte est aussi nécessaire, aussi sacrée que la lutte pour la Foi, pour la Religion, pour Dieu.

C'est plus qu'un droit. C'est un devoir.

Aussi rien ne m'étonne dans le succès triomphal que les Canadiens de l'Ouest en vrais patriotes, en vrais chrétiens, font au futur Congrès de Québec. Je félicite cordialement le PATRIOTE de sa campagne, menée de main de prêtre et de citoyen.

La langue ce n'est pas seulement la race, c'est la Patrie.

Et qui donc, en Canada, a plus que les Canadiens français le droit historique, de défendre la Patrie! Ce sont eux, par excellence, qui l'ont faite et qui la maintiennent. Ils sont les vrais créateurs de la Patrie canadienne. L'histoire de leurs missionnaires de leurs explorateurs, de leurs soldats, de leurs paysans, cette histoire est là: histoire de héros, de géants, de martyrs. Plus que personne ils ont versé leur sang, leurs larmes, leurs sueurs pour faire la Patrie. Les autres, au milieu desquels on veut les étouffer, eux et leur langue au risque d'étouffer la Patrie, sont des parasites, des parvenus, arrivés après coup. Ils profitent des labeurs, des sacrifices, prodigués par cette race, issue des soixante mille paysans, qu'abandonna, avec leurs religieux, et quelques 500 soldats français, la malheureuse France de Louis XV, corrompue systématiquement par l'Impiété révolutionnaire, par le Maçonnisme anglo-français, acharné à sa perte.

L. HACAULT

De quoi se mêle-t-il?

Le *Tablet*, de Londres, au dire de l'impartiale revue *America*, fut "*autrefois* une publication catholique respectable".

Depuis une vingtaine de mois toutefois, c'est-à-dire depuis qu'il s'occupe des questions canadiennes, — celles de l'Ouest surtout — avec la savante compétence d'un rustaud malappris, il a commis plus de bourdes qu'il ne suffit à mériter la note sévère qu'on lui applique, très justement, dans tous les milieux impartiaux où la doctrine tapageuse de Joe Chamberlain n'est pas érigée sottement à la hauteur d'un dogme catholique.

La dernière gaffe du *Tablet* a trait à la brûlante question des écoles dans les territoires qui seront prochainement annexés au Manitoba.

Voici ses paroles que l'on ne s'étonnerait pas de rencontrer dans un journal orangiste, mais qui détonnent singulièrement dans une feuille catholique, qui passe, à tort ou à raison pour être l'organe du cardinal Bourne: "Sur ce point (l'extension des frontières manitobaines) on ne voit pas bien où pourrait se trouver la difficulté. Si le Manitoba élargit ses frontières son système actuel d'éducation devrait certainement s'étendre au nouveau territoire."

Et voilà comment le *Tablet*, avec un cynisme écœurant, serait prêt d'un trait de plume à supprimer les droits catholiques.

Le *Tablet* ambitionne peut-être de se faire citer en Chambre par Sam Hughes ou autres coryphées des loges orangistes dans le débat qui va surgir prochainement sur cette question.

Triste gloire!

Et que nos députés catholiques, au moins, n'aillent pas se réfugier derrière cette autorité vermoulue pour masquer une attitude de lâcheté que le peuple ne leur pardonnera plus cette fois.

L'occasion va s'offrir de redresser une injustice que le Souverain Pontife lui-même a signalée et qui dure toujours au Manitoba.

Leur devoir très net est de veiller à ce que le principe des écoles catholiques séparées soit maintenu dans la nouvelle législation.

Nous les attendons à l'œuvre.

La fête des Oblats

Le 17 février marque le 86ème anniversaire de l'approbation pontificale des Règles et Constitutions de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Cette Congrégation, fondée en Provence, par Monseigneur Eugène de Mazenod, compte actuellement un personnel de 2,063 membres dont 15 évêques et archevêques et possède des établissements dans les cinq parties du monde.

Etablie au Canada depuis 71 ans, elle fournit aujourd'hui aux œuvres d'apostolat dans ce pays un effectif de 625 membres dont 395 sont attribués aux églises de l'Ouest, depuis les Grands Lacs jusque dans l'extrême nord.

La Congrégation des Oblats fut la première évangélisatrice des immenses contrées de l'Ouest canadien, jusqu'aux frontières de l'Alaska, à la suite de quelques dévoués missionnaires amenés par Mgr Provencher, premier évêque de St. Boniface.

Le souvenir des travaux héroïques accomplis dans ce pays par les missionnaires Oblats est encore très vivant, surtout chez les vieillards de la génération actuelle qui en furent eux-mêmes les témoins. Mais les nouveaux venus qui nous arrivent chaque année par milliers songent-ils bien que cette terre, avant de s'ouvrir au progrès de la culture et de l'industrie, fut d'abord conquise à la foi du Christ, au prix de souffrances et de privations dont Dieu seul a pu mesurer toute l'étendue, comme Lui seul saura aussi en récompenser tout le mérite?

Rumeurs d'élections

Il n'est pas improbable que les élections provinciales aient lieu avant peu de temps dans la Saskatchewan, puisque des listes de pétitions pour la nomination d'un candidat circulent déjà dans le comté.

L'élément catholique et français a été traité avec impartialité et justice par l'administration Scott, et de ce chef nous n'avons aucun motif spécial pour invoquer un changement qui pourrait facilement ne pas être pour le mieux.

D'autre part, notre représentant dans le cabinet provincial, l'honorable M. A. Turgeon, est peut-être l'homme le plus en vue du ministère, et en toute occasion il a su se montrer à la hauteur de l'importante responsabilité qui lui est dévolue auprès de tout l'élément catholique.

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

CANADA

La béatification du Vénérable Mgr de Laval

Mardi, 16 janvier, a eu lieu au Vatican la "congrégation antipréparatoire" des Rites pour la discussion des vertus héroïques du Vén. François de Montmorency-Laval, premier Evêque de Québec, dont la cause de béatification et de canonisation a été introduite.

Premier échevin juif à Montréal

M. Abraham Blumenthal, élu pour le quartier St Louis est le premier échevin juif qui siègera au Conseil de ville.

Le rappel de la loi navale

M. Albert Sévigny, député de Dorchester, donne avis à la Chambre d'une motion pour le rappel de la loi navale.

S. A. R. le duc de Connaught et les Francs-maçons américains

Le Grand Maître des francs-maçons du Massachusetts, le Col. J.-E. C. Benton, a présenté au nom de la Loge une adresse de bienvenue au gouverneur général, en sa qualité de Grand Maître de la Franc-Maçonnerie Anglaise.

Le revenu du Canada

Le surplus est de 30 millions pour les 10 mois de l'année fiscale, augmentation de 15 millions sur l'année dernière.

La Société Coopérative des Elévateurs

46 branches locales sont organisées dans la Saskatchewan, et 2580 cultivateurs y détiennent des actions.

A la Chambre de Commerce de Saskatoon

M. Isbister a été réélu président pour un cinquième terme.

Démission de M. Kramer.

M. L. L. Kramer, vient de donner sa démission comme fonctionnaire du ministère de l'éducation à Régina, pour accepter une position dans le service du gouvernement fédéral. Il sera attaché au service de l'immigration au ministère de l'Intérieur. M. Kramer est un catholique allemand.

Les municipalités rurales en Saskatchewan

Le rapport de l'hon. A. P McNab indique 172 municipalités rurales dans la province.

Le transport du grain

Le Service d'inspection du Grain au Canada nous apprend, que du 1er septembre 1911 au 31 janvier 1912, il est passé, à Winnipeg 91,484 chars de grain, ou 32,306 chars de plus que pour la même période de l'année précédente.

Les chemins de fer canadiens

Une statistique vient d'être déposée aux Communes du Canada

(A Suivre en 2e page)

En marge des événements

La béatification qui s'annonce prochaine du Vénérable Mgr François de Montmorency Laval, premier évêque de Québec, apportera une joie profonde à toute l'Eglise d'Amérique. C'est du vieux Québec que la foi catholique s'est répandue sur tout le continent américain.

La métropole française, au Grand Congrès du 24 juin, célébrera cette année la fête de la langue française.

Souhaitons qu'elle puisse fêter bientôt la canonisation de son premier évêque, grande figure de l'Eglise comme de l'histoire canadienne.

La franc-maçonnerie américaine n'a pas manqué de se faire de la réclame à l'occasion de la visite du duc de Connaught aux Etats-Unis. La secte, d'esprit révolutionnaire se sert des princes et des hauts personnages pour masquer son œuvre de démolissement qui s'attaque aussi bien à l'idée de royauté qu'à l'idée religieuse. Secte internationale, dirigée par l'astuce juive, elle sait varier ses manœuvres au gré des circonstances.

L'élection d'un échevin juif à Montréal devrait donner l'éveil sur le péril d'invasion israëlite qui se révèle dans la grande ville canadienne. Le maçonnisme de l'"Emancipation", de Godfroy Langlois, et l'action juive, tout cela fait partie d'un même mouvement antipatriotique et antireligieux. Et il est encore des catholiques qui font des mamours à ces impitoyables ennemis de leur race et de leur religion, au nom d'une prétendue largeur de vues, qui n'est que de la sottise pure et simple.

La vitalité religieuse et nationale de nos compatriotes s'affirme éloquemment par la diffusion de leurs œuvres de presse catholique. Les Franco-Américains possèdent des organes catholiques, quotidiens et hebdomadaires, qui par leur nombre et leur valeur placent les nôtres au rang d'honneur, dans la défense de l'Eglise. Nous souhaitons un succès brillant au nouvel hebdomadaire dont on nous annonce l'apparition prochaine, à Woonsocket, la ville la plus française des Etats-Unis.

Choses d'Europe

Décidément, la brouille est dans le ménage!

Et pourtant, il y a eu des heures où l'harmonie paraissait merveilleuse.

La France, autrefois, possédait deux nations-sœurs par excellence: L'Espagne, qu'elle avait tirée des griffes de l'oncle Sam et l'Italie qui lui doit son indépendance.

Insensiblement, la première s'est

(A Suivre en 2me page)

De par le Monde

(Suite de la Première Page).

établissant que notre pays avait, au 30 juin dernier, 25,400 milles de chemins de fer en opération, avec 7,000 milles de plus en construction, dont 1,578 déjà livrés au trafic, bien que la Commission des Chemins de fer ne les eût pas encore approuvés.

A Calgary

On va commencer incessamment la construction des nouveaux ateliers du Pacifique Canadien à Calgary, Alta, une entreprise de près de $3,000,000.

Décès de la Semaine

—Nouvelle-Orléans en Louisiane. M. Armand Capdeville, journaliste catholique, directeur de l'"Abeille" le plus ancien journal des Etats-Unis (fondé en 1827).

—A Québec, Sir James Lemoine, littérateur et historien canadien. Il s'est éteint après avoir été muni de tous les secours de l'église catholique.

—A Sherbrooke, le Dr Worthington, ancien député.

—A Montréal, le Dr H. T. Bovey doyen de la faculté des sciences appliquées au McGill.

Incendies

—A Hamilton, Ont., l'imprimerie Duncan & Cie. Pertes : un quart de million.

—A Restigouche, P. Q., l'église et le monastère des RR. PP. Capucins.

—L'église de St Athanase d'Iberville. Pertes : 100,000.

—A Windsor, Ont., l'école St Alphonse : $20,000.

—L'académie catholique St Joseph : $40,000.

—A Moose Jaw, l'hotel Empress $80,000.

—A St Boniface, manufacture D. McCormick : $25,000.

—A Chicago : entrepôts $300,000.

Le maire de Quebec.

Le maire Drouin a été réélu par acclamation.

ETATS-UNIS

Nouveau diocèse

Un nouveau diocèse, celui de Des Moines, Iowa, vient d'être constitué. M. l'abbé Dowling, curé de la cathédrale S. Pierre et S. Paul, à Providence, R. I., en sera le premier titulaire.

Hebdomadaire catholique

Un nouveau journal catholique français, hebdomadaire, et qui doit s'appeler "Le Devoir" (franco américain), publié par le Syndicat de la Bonne Presse, à Woonsocket, R. I., fera son apparition, au 1er dimanche de Mars prochain. Il aura pour devise : "L'avenir est à ceux qui luttent."

Chez les Républicains

Il y a scission ouverte, chez les Républicains progressistes des Etats-Unis, entre partisans de La Follette et partisans de Roosevelt. Chaque faction tient à maintenir la candidature de son homme à la présidence.

Américains et Chinois

Un syndicat américain est déjà en instances auprès du nouveau gouvernement de Chine, offrant de payer $250,000,000 pour "le monopole" d'exploitation et de développement des ressources en huile et en minerai de cet immense pays.

La neige au Mexique

Une couche de neige de 4 à 6 pouces d'épaisseur, couvre le sol entre Lampasos et Monterey, Mexique, un fait inouï, de temps immémorial en ces parages.

Révolution au Mexique

La révolution nouvelle, au profit du Président Emilio Vasquez Gomez, désigné par les insurgés, devient de plus en plus menaçante, au Mexique.

EUROPE

Situation internationale compliquée

Le Ministère Poincaré-Briand est jugé à Rome comme un signe éloquent de la situation internationale qui s'est rapidement compliquée.

Le Ministère français et le vote de confiance

La presque unanimité obtenue par le cabinet pour le vote de confiance s'explique pleinement par la conviction générale de la nécessité absolue d'éviter d'autres complications parlementaires tant que l'affaire marocaine et les autres annexes ne seront pas arrangées. Le nombre des votes obtenus par le gouvernement est trop haut pour qu'il puisse avoir d'autre sens.

La politique du Cabinet Poincaré

Le ministère a entrepris plusieurs reformes de politique intérieure. D'abord, il s'est prononcé en faveur de l'impôt sur le revenu. Puis il a supprimé entièrement le système des fiches ou rapports secrets sur les officiers qui fournissent les préfets.

Les oeuvres de la Franc-Maçonnerie en Portugal

La franc-maçonnerie y a fondé l'"Association pour le progres de l'Etat laïque" qui se propose de maintenir l'agitation anticléricale pour appuyer la persécution de l'Eglise.

Son but est la désorganisation complète du culte et de la charge pastorale du clergé. Les évêques et les curés en prison et en exil, les églises fermées, ce sont les deux moyens fondamentaux pour arriver au but. Désormais, chaque jour ramène de tels exploits. Ainsi aux Açores, spécialement à Angra-do-Heroismo et à Sorreta, le clergé a été obligé d'abandonner les églises.

Silence autour des excès hideux des révolutionnaires

En Portugal la persécution suit rapidement son cours. Déjà on ferme les églises, on expulse les curés, on menace des pires excès. En même temps, la presse libérale et anticléricale maintient par son silence organisé, l'opinion publique dans l'ignorance des excès hideux commis par la secte en Portugal.

La Turquie refuse les propositions de paix

Les termes de paix suggérés par la Russie pour mettre fin à la guerre turco-italienne ont été rejetés par la Turquie. Cette puissance prétend que l'Italie est bien plus qu'elle-même impatiente d'en arriver à un règlement et qu'en conséquence la Sublime Porte n'a pas de sacrifices à faire.

L'assemblée de Belfast

Winston Churchill et Redmond ont parlé à Belfast, sans qu'il y ait eu d'émeute.

Ça finit toujours par un mariage

M. Romolo Murri, le prêtre moderniste apostat très connu, va contracter le mariage civil avec Mlle Ranghilde Lund, norvégienne connue, elle aussi, dans le monde moderniste militant.

Le Ministère espagnol

Au sujet de restauration récente du ministère Canalejas, en Espagne, un diplomate très compétent disait dernièrement à Rome : "La peur des braves gens maintient au pouvoir cet homme néfaste, mais qui n'a pas peur, lui."

En marge des événements

(Suite de la 1ère page)

vue reléguer au rang des nations-cousines et il s'en est peu fallu, il y a quelques jours, que la France n'expulsé complètement l'Italie de la famille.

El-Ksar au Maroc et Cagliari en Sardaigne sont deux mots qui sonnent aujourd'hui bien mal à nos oreilles.

Vraiment il y a en Europe trop de cousinages.

Il y a quinze ans, ce fut l'Alliance Russe.

On s'est embrassé à Cronstadt et à Toulon.

On s'est réembrassé dix ans plus tard avec l'Angleterre à Paris et à Londres.

Ce fut une rage de baisers.

L'Autriche, l'Allemagne et l'Italie faisaient de même de leur côté.

Aujourd'hui, la lune de miel est finie. C'est la lutte âpre, ardente et par dessus tout, la lutte égoïste des nations entre elles :

Voyez plutôt :

LA FRANCE, par une politique plus ou moins directe, veut arriver à posséder, au moins d'influence, tout le nord de l'Afrique. Après l'Algérie et la Tunisie, il lui faut le Maroc, c'est tout naturel, mais les autres nations sont là qui réclament une petite compensation. L'Allemagne vient de recevoir une partie du Congo et l'Espagne ne désespère pas non plus d'obtenir sa part.

D'un autre côté, l'Italie vient d'arrêter dans la Méditerranée le navire français "Manouba" et d'emmener prisonniers à Cagliari 29 medecins turcs se rendant en Tripolitaine sous la protection de la France.

L'attitude de M. Poincaré à la Chambre a été ferme et nettement française :

Il a declaré que la France ne pourrait négocier avec l'Italie *qu'après la remise* des 29 sujets turcs qu'elle retient induement à Cagliari et que l'autorité française est seule qualifiée pour vérifier leur identite, pour constater s'ils sont bien réellement comme l'a assuré le gouvernement ottoman, non des combattants, mais des médecins, des infirmiers et des brancardiers, couverts par l'emblême du Croissant-Rouge.

L'Italie a cédé et à l'heure actuelle, les 29 prisonniers ont été rendus à la France.

L'ALLEMAGNE se voit aujourd'hui menacée par le flot rouge.

Les élections donnent des gains énormes aux Socialistes, qui auront au Reischtag plus de cent députés.

Ce résultat peut avoir une influence considérable sur la politique extérieure de l'Empire.

Le gouvernement allemand n'aura-t-il pas besoin d'une diversion.

Et ne serait-ce pas cette pensée qu'inspire le voyage à Rome de M. Kiderlen-Waechter, voyage dont le but serait de ramener à la Triplice désorganisée l'Italie de plus en plus francophile ?

L'avenir nous le dira.

L'ITALIE se débat toujours à Tripoli, aux prises avec les Turcs et s'il faut en croire les déclarations répetées qu'ont été faites à la Chambre Ottomane, les Turcs sont disposés à ne jamais faire la paix avec l'Italie autrement que sur la base de la restitution intégrale à la Turquie de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque.

L'ESPAGNE subit également une crise passablement grave :

Le pays, troublé profondément par la politique anticléricale de M. Canalejas, se voit aujourd'hui menacé par l'opposition républicaine soutenue par le gouvernement de Lisbonne et les carbonaros portugais.

De plus, l'expédition du Maroc épuise et exaspère ce pays pauvre et peu militariste. On vient d'apprendre par exemple que le 59e régiment d'Infanterie a été presque entièrement *anéanti* par les Marocains.

LE PORTUGAL est toujours livré à l'anarchie et à la persécution religieuse.

Pendant ce temps-là, la CHINE renie ses traditions plusieurs fois séculaires et proclame la république.

Elle veut imiter les nations civilisées de l'Europe. Nous ne pouvons que lui souhaiter bonne chance et... meilleure réussite !

LE PETIT ZOUAVE.

Abonnez-vous au "Patriote de l'Ouest". $1.00 par année.

ÉGLISE CATHOLIQUE
— DE —
DUCK LAKE

RÉVÉREND TH. SCHMID, CURÉ

Offices de la Semaine :
6 hrs et demie : Messe basse.

Offices du Dimanche :
10 heures : Grand'Messe et Sermon.
2 hrs de l'après-midi : Catéchisme.
3 heures : Vêpres et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Tous les premiers Vendredi du mois Messe de Communion à 7 hrs et demie a.m. et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 7 hrs et demie p.m.

L'âme de la prairie

Du gris dans le ciel, du givre sur les arbres et la neige partout sur la terre, oh que la plaine est triste en ces mois glacés de l'hiver !.

Sur la blanche immensité de la prairie, les bâtiments de l'école Indienne de Duck Lake se détachent comme un lieu de refuge au milieu d'un âpre désert.

C'est l'oasis des pauvres Indiens.

Chaque jour on les voit arriver sur leurs traîneaux primitifs conduits par de maigres poneys ou par des bœufs efflanqués.

Grelottants de froid, ils viennent alors s'entasser dans le petit vestibule et dans l'étroit corridor de l'Ecole St-Michel.

Le Père est là qui passe au milieu d'eux écoutant leurs misères et leurs plaintes et leur procurant des vêtements ou des vivres que la charité fait parvenir à l'Ecole par l'entremise de ses dévoués bienfaiteurs.

***

C'était dimanche dernier.

Une vieille indienne répondant au nom à la fois harmonieux et significatif de *Ka KiyomaKusit* (celle qui sent bon), était accroupie dans un coin du corridor et, sous ses "couvertes" et ses châles elle ressemblait plutôt à un paquet de linge oublié là, qu'à un être vivant.

De temps à autre, un son inarticulé sortait de ses lèvres. Elle riait et parlait toute seule, ou bien s'adressait à tous ceux qui passaient. . en habituée de la maison.

Fouillant dans l'immense tas d'oripaux qui lui servaient de costume, elle en sortit. . une vieille pipe bien culottée ainsi qu'un paquet de tabac d'un parfum tout spécial et qu'on appelle ici "le tabac indien."

Bourrer la dite pipe avec habitude et dextérité, y mettre le feu et s'entourer d'un gros nuage de fumée, ce fut pour la vieille *Ka Kiyomakusit* l'affaire d'un instant.

Malheureusement la cloche de l'école vint troubler sa tranquille sécurité et, avec un gros soupir, ramassant tout son attirail, elle se leva en s'aidant de ses mains et se rendit lentement à la chapelle.

***

Deux par deux sur une longue file au milieu de la nef, vingt-deux des plus grands élèves de l'école étaient agenouillés devant l'autel.

Bien en évidence sur leur poitrine était attachée l'image du Cœur de Jésus avec la devise qui l'accompagne : *Adveniat regnum tuum* !

C'était la Ligue du Sacré Cœur !

C'était l'élite de l'Ecole Indienne !

C'était la consolation d'aujourd'hui et. . l'espérance de demain !

Ils étaient là pour affirmer leur foi et leur bonne volonté.

Ils étaient là pour renouveler publiquement leurs promesses.

Et ils le faisaient crânement en levant la main devant l'autel !

—Promettez-vous de ne jamais blasphémer ?

—Nous le promettons !

—Promettez-vous d'assister à la messe tous les dimanches ?

—Nous le promettons !

—Promettez-vous de communier au moins une fois la semaine ?

—Nous le promettons !

—Promettez-vous de vous abstenir d'alcool au moins jusqu'à l'âge de 21 ans ?

—Nous le promettons !

Puis c'était la consécration lue par l'un d'eux, d'une voix vibrante, et la bénédiction du T. S. Sacrement sur toutes ces promesses et toutes ces bonnes intentions. . .

Dans un coin, tout près de la chaire, effondrée sur elle-même plutôt qu'agenouillée, la vieille *Ka KiyomaKusit* pleurait !. .

***

—Eh bien, grand'mère, qu'est-ce qu'il y a ? . . tu as donc de la peine aujourd'hui ?

Et la pauvre vieille de retour dans son corridor, leva vers moi ses yeux encore remplis de larmes.

—Oh non ! . dit-elle de sa voix chevrotante, il me semble qu'aujourd'hui un peu du ciel est entré dans mon vieux cœur et. . que je puis mourir ! . . . .

Puis comme se parlant à elle-même, elle continua d'un air inspiré :

—Autrefois, il y a longtemps, . . bien longtemps, alors que je n'étais encore qu'une petite fille, je suivais mon père et le père de mon père dans les longues excursions qu'ils faisaient au loin dans la prairie. . . .

J'ai fait la chasse au buffalo, . j'ai combattu avec nos guerriers, . . . j'ai couru du Manitoba aux Montagnes Rocheuses, . j'étais au combat de *KisKiKuman* (couteaux cassés, aujourd'hui *Cut Knife*) contre les Pieds Noirs, . . je me trouvais heureuse alors quand le soir je rentrais au wigwam et que nos guerriers rapportaient les chevelures de nos ennemis scalpés ! . .

Hélas, à cette époque, la prairie que je trouvais si belle, . . la prairie était morte et n'avait pas d'âme ! . .

Près de quatre fois vingt hivers sont passés depuis lors, . . les Robes Noires sont venues de bien loin, . . ils ont suivis les chasses, . . ils ont aimés les Indiens et les Indiens les ont aimés. . . .

Ils se sont faits pauvres et misérables pour atteindre notre misère et notre pauvreté. . . .

Là où mugissait la guerre, ils ont semé la paix et le bonheur.

Ils nous ont montré le ciel, à nous qui ne connaissions que la terre. . . .

Ils sont morts à la peine et d'autres sont venus les remplacer.

Oh je suis vraiment heureuse à présent, . . nos petits enfants verront de beaux jours, . . ils auront ce qui nous manquait à nous, pauvres déshérités de la terre, . . à nous qui paraissions maudits pour jamais ! . .

La vieille sauvagesse paraissait transfigurée.

—Oh oui, je puis mourir ! . . notre race est anoblie, . . la vie déborde partout, dans la plaine et dans les bois et je puis dire que j'ai senti, . . que j'ai vu l'âme de la prairie !

. . . .

Je me retirai silencieux, plus ému qu'on ne saurait croire par cette parole si profonde et si poétique de la pauvre vieille Indienne : *Le Prêtre, c'est l'âme de la Prairie* ! . . . .

LE FRANC-TIREUR

Une Nouvelle question des écoles

Veillons au grain

Au dire des journaux de Toronto, le gouvernement Borden prépare actuellement le bill relatif à l'extension des frontières du Manitoba.

Cette grave question sera sûrement débattue au cours de la présente session.

Quelques journaux prétendent qu'il ne sera nullement fait mention des droits scolaires des territoires qui seront annexés au Manitoba ; on laissera cette province régler cette brûlante question.

D'autres sont d'avis que le gouvernement fédéral sacrifiera impitoyablement tous les droits des catholiques.

Enfin certains libéraux suggèrent à M. Borden de suivre la politique opportuniste imaginée en 1905 par le lâcheur Sir Wilfrid Laurier.

Un journal rapporte qu'au cours d'une entrevue, l'honorable M. Rogers a laissé entendre que le gouvernement ne toucherait pas à la question des écoles des territoires annexés, qu'il laisserait à la législature manitobaine le soin de régler ce point.

Quoiqu'il en soit, il est très important d'empêcher que cette question, qui est d'une importance capitale pour les catholiques du Canada, devienne le jouet des politiciens.

Veillons au grain de peur que les principes ne soient de nouveau sacrifiés ; et que de reculade en reculade, nous soyons bientôt arrivés au point que tous les droits garantis par l'Acte de Cession et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord nous seront enlevés.

A la presse catholique indépendante il appartient d'élever la voix et de réveiller les endormis et de soutenir les défenseurs de nos droits.

Par l'Acte de 1904, 4-5 Ed. VII, ch. 27, s. 6, maintenant section 10, c. 62, statuts revisés du Canada, la minorité catholique, dans les territoires qu'il s'agit d'annexer au Manitoba, a droit à des écoles séparées. Voici le texte de cette section :

"Le commissaire en conseil, s'il est autorisé à rendre des ordonnances concernant l'instruction publique, rend toutes les ordonnances à ce sujet ; mais dans les lois et ordonnances concernant l'instruction publique, il doit toujours être décrété qu'une majorité des contribuables d'un district ou d'une partie des territoires ou d'une partie quelconque moindre ou subdivision de ce district ou de cette partie, sous quelque nom qu'elle soit désignée, peut y établir les écoles qu'elle juge à propos, et imposer et percevoir les contributions ou taxes nécessaires à cet effet ; et *aussi, que la minorité des contribuables du district* ou de la subdivision, qu'elle soit protestante ou catholique, peut y établir des écoles séparées, et qu'en ce cas les contribuables qui établissent ces écoles protestantes ou catholiques séparées ne sont assujettis au paiement que des contributions ou taxes qu'ils s'imposent eux-mêmes à cet égard."

Préparons-nous à défendre nos droits.

La cause catholique devrait pouvoir compter sur le concours de tous ceux qui ont fait la campagne contre le gouvernement libéral en 1905.

(La Vérité.)

N'oubliez pas la date importante du 28 FEVRIER 1912, à Duck Lake, Sask.

Conseil pratique

Un journal pratique donne le conseil suivant aux jeunes filles qui sortent du couvent :

"Pour l'amour de Dieu, ne songez donc pas à vous marier avant d'être capable de tenir une maison, de faire bouillir la soupe, rôtir un steak, coudre et tailler d'une manière convenable. En vain vous sauriez faire des vers, jouer de la harpe ou du piano, réciter par cœur toutes les lettres de Mme de Sévigné, si vous ne savez pas ce qu'il faut pour être une femme de ménage, vous êtes tout à fait impropre au mariage."

Rien de plus vrai, surtout pour notre pays où les hommes ont plus besoin que partout ailleurs d'un peu moins de musique et de poésie et de plus de cuisine et de couture. Combien y a-t-il de jeunes gens en état d'épouser des femmes qui ne savent rien faire ?

Au Coin du Feu

A qui la faute ?

Bien des pères et des mères de nos jours se plaignent de la manière d'agir de leurs enfants. A qui la faute ? Oh ! Voilà un problème très facile à résoudre, et, certes qui ne donne pas tous les avantages aux parents.

Jadis les parents sérieux et clairvoyants, se donnaient plus de peine, et je dirai même se faisaient une gloire d'élever leurs enfants dans la voie du travail, de l'économie et surtout de la moralité. Que font aujourd'hui les fils de ces anciens et dignes parents ? Le savent-ils ce qu'ils font ? Quelquefois oui, mais le respect humain les aveugle et les empêche d'agir.

Parents qui avez à cœur le bien-être de vos enfants, faites avant tout, votre devoir et le reste vous sera donné par surcroit. Si vos enfants ont reçu de bons principes étant jeunes, ils en bénéficieront étant grands, et feront la gloire de vos jours.

A quoi cela vous sert-il de faire travailler vos enfants si jeunes ? A peine gagnent-ils une, deux ou trois piastres par semaine, qu'ils se croient déjà des hommes. . Pauvres petits hommes, n'ayant aucune connaissance de la vie, ils voudraient déjà faire la leçon à ceux qui leur ont donné le jour.

Encore une fois, parents, qui avez reçu de bons principes, faites en donc donner des bons à vos enfants, pour qu'au moins lorsqu'ils seront privés de votre présence, ils soient capables de se gouverner eux-mêmes.

Ce que je dis du sexe masculin, je ne le pense pas moins du sexe féminin, car bon nombre de nos jeunes filles ignorent le tarif de l'économie et de la piété. Grand bien leur ferait si elles pouvaient tirer parti de la leçon que l'illustre Franklin donnait un jour à sa fille. Il se trouvait alors ambassadeur aux Etats-Unis, en France. Sa fille ayant besoin d'argent pour compléter sa toilette, lui en avait fait la demande. Voici ce qu'il lui répondit : "Vous ne filez donc plus, vous ne tricotez donc plus, ma chère fille ? Vous dites que vous voulez être parée, parce que cela témoigne du goût de votre père, mais le goût de votre père, c'est qu'au milieu de la misère universelle vous ne soyez point parée. Faites comme votre père, portez vos manchettes jusqu'à ce qu'elles soient trouées, cela vous fera de la dentelle et quand aux plumes, si vous en voulez, vous en trouverez à la queue de tous les coqs d'Amérique."

Jean D'ORVAL.

UNE FEMME-APOTRE

La Vénérable Mère Anne-Marie Rivier, Fondatrice de la Congrégation de la Présentation de Marie.

La Vénérable Mère Rivier, née à Montpezat, France, le 19 décembre 1768, est la fondatrice de l'importante Congrégation des Religieuses de la Présentation de Marie, qui outre ses maisons en France, en Suisse, en Angleterre, en Espagne et en Italie compte de nombreux établissements au Canada et aux Etats-Unis.

Ces religieuses dirigent actuellement l'Ecole Indienne St-Michel, de Duck Lake, et l'école catholique de Saskatoon, dans notre province.

La Vénérable Mère-fondatrice a mérité le glorieux surnom de *Femme-Apôtre*, à raison de son zèle et de son activité infatiguables au service des humbles et des pauvres.

De cette humble religieuse un grand magistrat de France disait : "Je n'ai rencontré que deux coups d'œil vraiment grands, celui de Napoléon 1er et celui de la Mère Rivier."

Voici quelques paroles qui sont bien l'écho fidèle d'une grande âme dont "les dons merveilleux de l'intelligence et du cœur ont été surnaturalisés par la grâce."

"Ma Mère, lui dit un jour une de ses filles, comme le ciel doit être beau ! Et comme, si le bon Dieu m'en entrebâillait seulement la porte, je m'y précipiterais volontiers !...

—Oh ! la paresseuse ! répond vivement Mère Rivier, quand il y a tant d'ouvrage sur la terre ! Tenez, je voudrais être saint Pierre pour quelques instants. Il me semble que je ferais sortir du paradis tous les jeunes saints, — saint Louis de Gonzague et saint Stanislas comme les autres — et que je les renverrais sur la terre, employer leur jeunesse et leurs forces à gagner des âmes. Pour moi, je ne voudrais d'autre ciel que celui de travailler pour Dieu ; j'irais faire la classe même en enfer, aux démons et aux damnés, s'il était possible de les convertir et de les gagner à Dieu. Oh ! qu'il est beau d'apprendre à des enfants à connaître Jésus Christ, à aimer la sainte Vierge, à respecter leur ange gardien. Un catéchisme fait pour l'amour de Notre-Seigneur, par une religieuse vraiment apôtre, vaut mieux que des années de macérations.."

"De tout ce que j'ai fait dans ma vie, rien ne me console tant que d'avoir, pendant ma jeunesse, travaillé à instruire, à élever dans la piété, quelques enfants qui sont devenus de fervents chrétiens."

"Et moi, je veux souffrir !... Si Dieu me disait : Voilà mon ciel ouvert, tu peux y entrer si tu veux, ou bien tu resteras dans cet état jusqu'à la fin du monde... je ne balancerais pas, je resterais dans cet état."

"Prier, travailler, se taire."

"Aux premiers jours de notre Institut, répétait souvent la Vénérable Mère, c'est Marie qui a tout fait. Elle est notre Fondatrice et notre première Supérieure ; tout dans notre maison, jusqu'aux pierres, doit être consacré."

"Travaillons par le dedans ; le premier de nos ouvrages, c'est l'ouvrage du cœur : on ne sanctifie les autres qu'en se sanctifiant soi-même."

"Si j'avais eu de l'argent pour faire mes œuvres, je n'en serais pas venu à bout ; je n'aurais pas même osé les entreprendre ; mais comme je n'avais rien, j'ai toujours espéré que Dieu ferait tout."

"On va loin quand on a la grâce de Dieu avec soi et on fait toujours plus qu'on ne croit.'

"Que nous sommes peu nombreuses ! disait-elle parfois à ses Filles. Et il y a tant de bien à faire en ce monde ! Nous allons aimer Dieu comme si chacune, nous avions douze cœurs !... Tout pour Dieu, tout par le saint amour, n'est-ce pas notre devise ?"

"Le salut de la France doit venir du Sacré-Cœur !..."

"Quand il s'agissait la de gloire de Dieu et du salut des âmes, les saints ne disaient jamais : c'est assez ; ils mouraient dans la faim de leur zèle !..."

Nouveaux livres à l'index

Les livres suivants sont mis à l'index :

"Ancienne histoire de l'Eglise," par Mgr Duchesne, membre de l'Académie française et directeur de l'école classique française de Rome ; "Lettres à Sa Sainteté le Pape Pie X," par un Modéré, publiées à Chicago, en 1910 ; "L'Histoire du Modernisme dans la Nouvelle-Angleterre," du même auteur, publiée à Boston, en 1911.

Catholiques de la Saskatchewan, à vous de jeter les bases d'une grande organisation en venant assister à la CONVENTION. ---28 et 29 FEVRIER 1912. Duck-Lake, Sask.

N. B.---Lisez l'article de la première page.

Pensée :—Si nous n'avions pas formé une organisation civile et religieuse distincte, si nous n'avions pas formé ces belles et grandes sociétés qui jouent un rôle si important, et initié ces mouvements qui avaient en vue la conservation de notre langue et de nos traditions mais qui faisaient une très large part aux leçons de patriotisme américain, qui donc aurait pu éclairer et guider les nôtres dans les bons sentiers du civisme américain et préparer la revendication de nos privilèges aux Etats-Unis ?

LE JUGE H. A. DUDUQUE.

DEUX ANS AUX PAYS DES CHAMEAUX

ROMAN VECU
PAR
LE FRANC-TIREUR
Écrit Spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

DEUXIÈME PARTIE

Dans le Sahara

VI

UNE FÊTE QUI FINIT MAL

(Suite)

Il ne faudrait pas croire cependant qu'il n'est aucune exception à cette règle. Non, car nous sommes ici dans un quartier de la basse classe qui est à vrai dire celle de la grande majorité.

Si maintenant nous pénétrons au magasin, si nous entrons dans les rues où le Mozabite coudoie le Juif et l'Arabe, où le vice se présente sous la forme de la finesse, de l'astuce, de l'intérêt et du vol, ce n'est plus la même chose.

La vie se traduit alors par les cris et les appels importuns des marchands jaloux les uns des autres.

Un vendeur plus habile est-il parvenu à s'attirer un client au détriment d'un de ses collègues, c'est bien souvent de la part de ce dernier une haine mortelle qui se traduit tôt ou tard par un coup de couteau ou un coup de matraque......*Mecktoub !*...

Un client se retire-t-il d'un étalage sans rien acheter, en prétendant qu'il ne trouve pas ce qu'il cherche, il est poursuivi de huées et de malédictions.

La civilisation a passé par là, mais hélas, son œuvre n'est qu'à peine ébauchée !

Il est une autre chose enfin, plus rare, plus supérieure à celles que nous venons de voir, mais cependant toujours plongée dans l'avilissement qui suit partout le paganisme. C'est celle des riches et des puissants, des caïds, des cheicks, des bach-aghas....et de tous les autres.

Point de palais, point de signes distinctifs à l'extérieur de leurs habitations, au moins ordinairement, parfois seulement un peu plus de propreté, mais le confortable règne à l'intérieur.

C'était précisément un de ces caïds qui donnait, à l'occasion du mariage de l'une de ses filles, la grande fête que nos voyageurs avaient aperçue en arrivant à Ghardaïa.

Comme dans presque toutes les solennités arabes, la première partie de la journée se passe autour des immenses plats de "couscous" et de mouton roti, c'est ce qu'on nommé la *diffa*.

Dans la soirée, les cavaliers, avec grand bruit et grande animation, se préparent à la *fantasia*.

Ce jour-là, vers 4 heures de l'après-midi, toute la populace des quartiers pauvres était venue se grouper, pèle-mèle, sur la place qui commence au pied de la grande mosquée pour aller se perdre au loin dans le désert.

Des groupes de femmes et d'enfants penchés sur les terrasses des maisons accueillaient par des *you-you* frénétiques les premiers cavaliers qui s'avançaient munis de longs fusils.

Ceux-ci, majestueux, faisaient les beaux en cabrant leurs chevaux ou en chantant à tue-tête.

Puis, à un signal donné, la *fantasia* ou plutôt la charge commença.

Par petits groupes, les chevaux s'élancèrent, entrainant comme dans un tourbillons, leurs cavaliers ivres de bonheur qui tiraient les uns sur les autres comme des enragés en poussant des cris de joie.

C'est là ce que les Arabes appellent dans leur poétique langage "faire parler la poudre"....

Après une heure environ de ce jeu préféré dans le pays mais redouté des européens, après qu'une grande partie des joueurs eut reçu selon la coutume inévitable de nombreuses et parfois profondes blessures à la figure, la foule se transporta devant la demeure du caïd, roi de la journée.

Là, les tambourins et les flûtes se firent entendre, accompagnant les chanteurs en vogue.

Mais leur rythme plaintif et monotone fut bientôt interrompu par une musique infernale d'un tout autre genre.

Les nègres et les négresses de l'oasis venaient en grand nombre gratifier le caïd et ses invités du spectacle de leurs danses.

Leur orchestre se composait de tambourins et de grosses castagnettes en fer dont l'horrible tapage suivait en mesure une psalmodie bizarre chantée par tout le groupe.

C'était un concert étrange, mais il est à remarquer que dans toutes les fêtes arabes les nègres ont toujours leur place à part.

(A Suivre)

COIN DU PHILOSOPHE

Moi, je ne crois à rien !

(Suite du dernier numéro)

L'athée me regarda d'un œil mauvais et, prenant un ton doctoral, il répondit :

—C'est la matière, Monsieur, qui est la cause de tout. Elle a toujours existé et ses lois sont éternelles.

—Vous prétendez donc que la matière est la première cause des choses ?

—Oui, Monsieur !

—Eh bien, un instant de réflexion vous prouvera le contraire : Voilà un grain de sable, là, sous nos pieds. Serait-ce possible que ce grain de sable n'ait jamais existé ?

—Quelle question !... Il est évident que ce grain de sable n'est pas absolument nécessaire.

—Ce que vous dites est parfaitement exact : ce grain de sable n'est pas *absolument nécessaire*. Il en est de même de n'importe quel grain de sable, de n'importe quelle molécule d'air, de n'importe quelle parcelle de matière. Aucun d'eux n'est absolument nécessaire. On peut, sans la moindre contradiction, le supposer inexistant. Eh bien, maintenant, je dis que, si la matière était la Cause première de toutes choses, elle devrait être *absolument nécessaire*, ce qu'elle n'est pas du tout.

—Je ne comprends pas, Monsieur.

—Vous allez comprendre. La Cause première *ne peut pas ne* pas exister, car...

Ici mon demi-savant me coupa la parole :

—Je sais bien, s'écria-t-il, qu'il faut qu'il y ait une première cause, sans quoi rien n'existerait, car, de rien, rien ne sort. Cette nécessité-là, je la reconnais, et la matière la possède.

—Cette nécessité-là, répliquai-je, n'est qu'une *nécessité relative*, mais il y a encore la *nécessité absolue* qu'il faut aussi reconnaître à la première Cause et qui, je le répète, ne convient pas du tout à la matière.

—Nécessité relative, nécessité absolue ! tout ça, c'est de la théorie incompréhensible, ça ne prouve rien !

—Tout ça, c'est de la vérité et du bon sens. Il y a une foule de choses qui ne sont que *relativement* nécessaires. Par exemple, l'existence de nos ancêtres est nécessaire... pour la nôtre ; l'existence du soleil est nécessaire... pour celle de la vie sur notre planète ; l'existence de la terre est nécessaire... pour celle de ses habitants. Ce sont là des nécessités *relatives*.

—D'accord, et après ?

—Après vient la nécessité *absolue* : c'est celle que nulle supposition ne pourrait supprimer, parce que la supprimer serait absurde. Si, par exemple, je n'étais point de ce monde, il n'y aurait là aucune absurdité ; de même, quelle absurdité y aurait-il, s'il n'y avait point d'habitants sur la terre ? ou si notre globe n'existait point ? ou si le soleil lui-même et tout son système planétaire était supprimé de l'ensemble des astres ? Vous auriez là une série de causes et d'effets en moins, voilà tout ! Une pareille suppression serait, sans doute, considérable, et ferait crier bien des êtres qui veulent exister et vivre, mais, cette suppression, je peux très bien la supposer sans la moindre contradiction.

Il en serait tout autrement, par contre, si je supposais que la Cause première ait pu ne pas exister ou puisse cesser d'exister. Non seulement une pareille supposition, si elle était réalisée, détruirait radicalement l'universalité des êtres comme l'arrêt de la source tarirait le fleuve qui en découle, mais, chose beaucoup plus grave, cette supposition s'oppose absolument à l'*idée même* d'une Cause première.

—Et comment ?

—Comment ! voilà une Cause suprême, qui n'a reçu l'être de personne, et cette cause aurait pu ne pas toujours exister ! Mais alors, on ne comprendrait pas comment elle aurait pu arriver à l'existence : ce ne serait pas *par elle-même*, n'existant pas ; ce ne serait pas non plus *par une autre*, puisqu'elle est la première. Comme première Cause, elle est absolument indépendante, car de qui ou de quoi pourrait-elle dépendre ? Ce serait absurde, par conséquent, de se la représenter comme soumise à des influences étrangères, plus forte qu'elle, qui pourraient, à leur gré, la créer ou la détruire. Il suit de là qu'il est *essentiel* à la Cause première *d'exister*, comme il est essentiel à un cercle d'être rond, à un carré d'être quadrangulaire. Elle est dans toute la force du terme l'*Être nécessaire*.

(La suite au prochain numéro)

PAUL NODGER

Nous comptons sur votre présence à Duck-Lake, les 28 et 29 février 1912.

Les illusions d'un anglomane

N. B. DÉFENSE à tous ceux qui sont entichés d'un amour excessif pour l'étude de l'anglais, de lire ceci.

Le dialogue suivant est imaginé par M. l'abbé Gaire, le vaillant colonisateur du sud de la Saskatchewan, qui fait publier à Lille en France, un charmant bulletin trimestriel intitulé "Le Défenseur du Canada catholique et français."

(DIALOGUE)

(Suite)

LAFRANCHISE. — Permettez-moi de vous le dire, M. Lesau, vous ne vous êtes pas fait seulement quelque peu illusion, vous vous êtes complètement trompé en cette matière : votre engouement de l'anglais a été si fort qu'il vous a enlevé tout discernement et qu'il vous a aveuglé au point de vous jeter totalement hors de votre voie : vous voyiez si fort l'anglais que vous ne pouviez plus voir que celà et que dans votre illusion fiévreuse vous alliez jusqu'à croire le français inutile et même fâcheux et importun.

LESAU. — Je l'avoue, vos réflexions judicieuses me montrent clairement que je m'en étais laissé imposer par l'anglais.

LAFRANCHISE — Oui, sans y penser, vous étiez en train de préparer beaucoup de mal à vos enfants, tout en voulant leur procurer beaucoup de bien.

LESAU. — Moi préparer du mal à mes enfants ! Que dites-vous là ?

LAFRANCHISE. — Comment, vous n'avez pas encore compris ? Ignorez-vous donc que le tiers de la population du Canada parle spécialement le français ; que près de la moitié des Canadiens savent parler cette langue et que plus d'un quart d'entre eux n'en connaissent pas d'autre.

LESAU. — Qu'est-ce que cela prouve ? A quoi voulez-vous en venir ?

LAFRANCHISE. — Cela prouve que le Canadien qui ne sait que l'anglais est incomplet au Canada, et qu'il n'y a que celui qui sait le français avec l'anglais qui s'y trouve partout comme chez lui. C'est ainsi, par exemple, qu'un commis au courant de deux langues devient indispensable dans quantité de localités ; il y sera reçu à bras ouverts tandis que celui qui ne saurait que l'anglais serait congédié du coup. Celui qui possède les deux langues peut passer partout, le français ne lui est pas nuisible dans les centres absolument anglais, et il lui devient très utile, nécessaire même, dans les centres mixtes si nombreux et surtout dans les centres exclusivement français. Il peut aller partout sans crainte de manquer d'emploi, tandis que l'individu qui ne connaît que l'anglais ne pourra sûrement trouver partout de l'emploi. Aviez-vous pensé à celà, M. Lesau ?

(La suite au prochain numéro)

Les Mémoires de Louis Schmidt

Reminiscences

Écrites spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

CHAPITRE V

LES TROUBLES DE LA RIVIÈRE ROUGE
(1868-69-70)

(Suite)

O'Donoghue était la froideur même quoique le sang irlandais bouillonnât continuellement dans son sein. Ce sang lui remontait au visage lorsque quelque chose n'allait pas à son gré. Il était brave aussi.

Maintenant que les grandes lignes de ce mouvement insurrectionnel sont données, je ne vais relater que les faits les plus saillants, car je m'aperçois qu'il faudrait un volume pour tout raconter, et je n'ai pas les loisirs ni les dispositions pour le faire. De plus, ce travail me devient fastidieux à l'extrême, et on me pardonnera de l'abréger le plus possible.

Peu après la dissolution de la convention du 16 novembre, Macdougall fit paraitre une proclamation au nom de la Reine annonçant l'annexion des Territoires du Nord-Ouest au Canada. C'était fait sans autorité, et il fut désavoué plus tard. Mais c'en était assez pour faire une grande impression sur les anglais hésitants, et même sur quelques métis-français qui n'avaient pas encore osé se rejoindre à Riel. Ceux-ci s'intitulaient les loyaux, et nous étions les rebelles. Après la proclamation de Macdougall le gouverneur Mactavish publia à son tour la déchéance du gouvernement d'Assiniboia.

Ce fut une crise difficile à traverser, mais nous lui fîmes face comme aux autres. Nous répondîmes à la proclamation de Macdougall par une autre que nous fîmes imprimer à Winnipeg (et où j'aidai le R. P. Allard à corriger les épreuves). Notre proclamation parut le 8 décembre.

Mais avant d'aller plus loin, racontons un fait qui nous donna aussitôt du prestige parmi un grand nombre, mais qui augmenta aussi, si possible, l'animosité de nos ennemis. Je veux parler de la prise de Schultz et de ses cinquante compagnons le 7 décembre.

Le gouvernement canadien avait un dépôt de provisions, consistant en quarts de lard, farine, etc, dans le magasin du Dr Schultz, à Winnipeg. Riel, qui avait l'œil partout, s'aperçut un jour qu'on transportait ces provisions ailleurs, probablement au Portage la Prairie pour nourrir nos ennemis. Il défendit ce transport, et mit des gardes autour du magasin. De son côté, Schultz, sous prétexte d'empêcher Riel d'enlever lui-même ces provisions, avait réuni autour de lui un grand nombre d'hommes armés qui allaient et venaient sans cesse, et n'étaient, en fin de compte, que des espions et des messagers pour Macdougall, Dennis et les autres. Ce que voyant, Riel fit assiéger la maison, et tous ceux qui en sortaient étaient fait prisonniers. C'est ainsi que le fameux Thomas Scott fut pris.

Mais les hommes de Riel se fatiguaient à la fin de cette garde incessante au milieu des gros froids de l'hiver, et ils demandèrent la reddition de tous ces fauteurs de discorde. Le 7 décembre, Riel acquiesca à leur désir. Il fit sortir du Fort une centaine d'hommes, et deux canons qu'il fit pointer sur la maison en question, à une petite distance. Alors il ordonna à Lépine d'aller sommer les assiégés de se rendre. Celui-ci n'hésita pas, mais le grand Morin (Baptiste) qui ne croyait pas raisonnable d'envoyer un homme seul dans ce repaire, s'offrit de l'accompagner, et tous deux partirent. Ce fut un moment solennel et tragique. Nos hommes sortiraient-ils vivants ?

Enfin, au bout de quelques minutes qui nous parurent bien longues, la capitulation fut signée, les hommes désarmés et conduits en dedans des murs du Fort.

Le 8 décembre 1869 fut un jour mémorable pour nous. Outre la prise de cinquante prisonniers et l'émanation de notre fière proclamation, nous devions ce jour-là arborer le nouveau drapeau du gouvernement Provisoire. Ce drapeau a été conservé. Il avait un fond blanc, avec des fleurs de lys et de trèfle, et un gros bison en relief, dans le bas.

Aussitôt après la grand'messe, que plusieurs d'entre nous pouvaient aller entendre à la cathédrale, et le diner, la cérémonie commença. Il y avait déjà un mât dans le Fort, auquel était hissé, le dimanche, le pavillon de la Compagnie. C'est là qu'on mit le nôtre.

Riel fit un beau discours, comme il avait coutume d'en faire, et j'y allai aussi de mon premier *speech*. De plus, pour fêter ce grand jour, Riel permit pour la première fois à ses soldats de trinquer en l'honneur du nouveau drapeau. Il fit apporter une grande chaudière remplie de liqueur, avec un gobelet à côté, et chacun allait se servir à sa fantaisie.

Je ne puis m'empêcher de rapporter un fait assez comique au sujet de ce drapeau.

Il y avait du côté de St Boniface un vieux Français qui se faisait appeler le docteur Pillard, et qui sympathisait complètement avec nous. Il venait presque tous les jours au Fort. Il demeurait sur le chemin que je suivais pour me rendre chez moi, et j'arrêtais souvent le voir.

Le soir de ce jour, en m'en allant, je le vis à sa porte, gesticulant et montrant le poing du côté du Fort, en proférant des paroles indignées : "Comment, disait-il, vous avez arboré le drapeau blanc, ce drapeau abhorré et symbole de la tyrannie, que j'ai traversé les mers pour ne point voir ! Ah ! cela ne vous portera pas bonheur."

(A Suivre)

Choses de France

CAEN le 10 janvier 1912.

Mon cher Adolphe,

J'avais bien raison dans ma première lettre, de te prévenir que ma correspondance ne serait pas régulière, car voilà trois mois que je ne t'ai pas récrit, même pour te souhaiter—comme on dit chez nous—"la bonne année." Ne m'en tiens pas rigueur. Plusieurs fois déjà je me suis assis à mon bureau avec la ferme intention de répondre à "l'impatience" trop flatteuse du "Patriote" canadien qui a bien voulu m'encourager à continuer dans ses colonnes ma petite chronique des "Choses de France."

Mais à chaque fois une besogne tyranniquement utilitaire m'obligeait à remettre à plus tard cette agréable tâche que je me suis imposée de te raconter ce qui se passe "par icite," et de commenter les événements, de les juger, du seul point de vue qui nous intéresse: le point de vue "Catholique et Français". Dieu sait pourtant combien cela est utile! Surtout à l'étranger où l'on n'est renseigné que par les agences internationales juives et les grands quotidiens qui sont les organes avoués ou occultes de ces mêmes agences. C'est la presse qui fait l'opinion. Or depuis le *Matin* jusqu'au *Gaulois* (du juif Meyer) en passant par le *Journal*, *l'Excelsior* et *l'Echo de Paris*, une même chaîne d'or lourde ou légère,—la chaîne de l'esclavage—lie ces journaux parisiens aux intérêts de la Haute-Banque Juive et de la politique maçonnique, les deux puissances d'asservissement à l'aide desquelles une race maudite veut conquérir et dominer le monde.

Depuis la fin d'octobre, il s'est passé, mon cher ami, bien des choses et comme souvent d'un mal il en résulte un bien, ma paresse à t'écrire me permet maintenant de les juger. Au moment où se passe un fait important il nous émeut et nous passionne: dans un sens ou dans un autre. Emotion, passion, mauvaises conditions pour raisonner juste et apprécier sainement. Dans le recul du temps, c'est plus facile, comme il est plus facile de juger un tableau dans le recul de l'espace. Ainsi que la peinture, la politique a besoin de perspective. Perspective nécessaire pour que—tels les tons et les couleurs—les événements et les hommes, (les hommes surtout), acquièrent leur juste valeur. Dans ma précédente lettre je t'entretenais, non sans tristesse, de la honte que nous imposait Guillaume II. Le conflit Franco-Allemand est à peine terminé, qu'un conflit Franco-Italien vient de naître à la suite de la saisie de deux de nos navires dans la Méditerranée, en face de Tunis. Pendant que le Sénat discutait les clauses du traité qui doit consacrer notre vassalité vis-à-vis de l'empire germanique, l'Italie,—nation sœur, ô ironie!—nous appliquait brutalement sur la joue, encore rouge du soufflet d'Agadir, le soufflet de Cagliari.

Cette fois ce n'est plus un cri d'indignation qui s'élève du sein de la nation, c'est un cri de rage. "Honte! honte! triple honte!" s'écrie dans *Paris-Journal* un folliculaire gouvernemental, "mieux vaudrait le Manouba et le Carthage au fond de la mer, que d'avoir débarqué ses 29 passagers turcs! La Croix-Rouge et notre pavillon les couvraient. Ils étaient deux fois sacrés." Mais aujourd'hui, autant que jadis et plus même, la force prime le droit si celui-ci n'est pas appuyé par celle-là. Les Anglais peuvent faire passer de la contrebande de guerre aux Turcs par l'Egypte, les Allemands peuvent rendre quelques services du même genre à leurs "amis" de Constantinople, l'Italie fermera les yeux, serrera les dents, et ne dira rien, parce que l'Angleterre et l'Allemagne savent faire respecter leur drapeau, leurs nationaux, et les hôtes qui se confient à leurs capitaines de navires. Mais hélas! "on peut manquer impunément de respect à la France. C'est plaisir de taper sur quelqu'un qui après avoir reçu une giffle, ôte poliment son chapeau et se contente de demander quelques explications."

"La méthode adoptée contre nous, gémit Ernest Judet dans *l'Eclair* (organe libéral) fera universellement fortune; elle sera appliquée par des nations plus modestes, tant qu'on se figurera que nous braver n'expose à rien, pas même à un ultimatum, encore moins à un coup de canon."

Voilà, mon pauvre ami, où nous en sommes arrivés avec notre sensiblerie humanitaire, notre idéologie pacifiste et notre gouvernement maçonnique, tantôt à plat ventre devant l'Allemagne, tantôt à genoux devant l'Angleterre.

Le pays s'indigne, s'irrite, s'énerve, et cherche à qui s'en prendre alors que le régime est en grande partie responsable de nos malheurs.

Il n'y a ni esprit de suite, ni stabilité, ni responsabilité. Messieurs nos ministres gouvernent(?) au petit bonheur, uniquement soucieux de ne pas déplaire aux "Loges" anticléricales et exclusivement occupés à caser leurs créatures, à enrichir leurs amis, à acheter la neutralité ou la complicité secrète de leurs adversaires du Parlement. Il y a des arrivistes et des traîtres dans tous les partis. L'important est donc de durer le plus longtemps possible.

Comment veux-tu, mon cher Adolphe, que ces pauvres gens, toujours inquiétés, harcelés par les intrigues de ceux qui briguent leurs places, aient le temps de penser aux intérêts permanents du pays? Ils ne vivent que "ce que vivent les roses", l'espace d'un matin, c'est-à-dire quelques mois. Le pire c'est que souvent les ministres se déchirent entre eux. C'est de ces déchirements qu'est mort le Cabinet Caillaux. Quand M. Monis était Président du Conseil Caillaux qui était alors Ministre des Finances, négociait secrètement avec les agents diplomatiques allemands par-dessus sa tête et à l'insu de notre ambassadeur à Berlin. Une fois devenu Premier Ministre à son tour, notre financier a continué ses négociations occultes avec l'Allemagne, pendant que M. de Selves, notre ministre des Affaires étrangères manoeuvrait de son côté et que notre ambassadeur M. Cambon, luttait pied-à-pied, mais en aveugle, avec M. de Kiderlen-Wætcher parfaitement au courant—celui-là—des propositions et des capitulations honteuses du chef de notre gouvernement. On a peine à croire à des faits aussi révoltants, qui prouvent cependant clair comme le jour que notre pauvre patrie est la victime de "trahisons" continuelles rendues possibles—fatales—sous un régime essentiellement anti-national, imposé par l'étranger, soutenu et consolidé par lui.

Peut-être, mon cher Adolphe, éprouves-tu une impression désagréable à me voir étaler sous les veux des patriotes Canadiens ces tares, ces faiblesses de la France.

Parmi nos frères de sang, au milieu desquels tu vis, il y en a c'est vrai,—j'en ai rencontré au Canada—qui aiment le "Vieux Pays" mais chez eux cet amour en quelque sorte instinctif est mélangé d'hostilité et de jalousie. Qui sait s'ils ne souriront pas avec complaisance en lisant ma lettre? —Qu'importe. Ceux-là sont déjà des transfuges, des "anglicisés". Les autres, les vrais "Candiens-Français" il faut les instruire, leur montrer dans quelle décadence tombe un grand pays catholique qui abandonne sa foi et ses traditions. Et puis, mon cher Adolphe, de nos malheurs nationaux, la presse étrangère a soin d'instruire les autres pays. Il n'y a que les Français qui s'aveuglent sur leur gouvernement. Témoin ce récit écrit à son journal par le correspondant tunisien du *Petit Marseillais*, le jour de l'arrestation du paquebot le "Carthage" par les torpilleurs italiens.

"Jeudi.—Les passagers commencent après déjeûner de nouvelles promenades et ils rédigent en manière de distraction, une pétition adressée au ministre des Affaires Etrangères et présentée aux passagers anglais. Elle provoque chez eux un sourire épanoui, et aussi cette réponse: "C'est très inutile!"

Ah oui! Quel Français peut lire cela sans avoir le rouge au front?..

A l'heure actuelle, 8 jours après l'affront Italien, nous n'avons pas encore reçu satisfaction. Les 29 passagers turcs ne sont pas encore relâchés. Le mystère de la dépêche française falsifiée, n'est pas éclairci. Elle enjoignait de "ne pas livrer les passagers", mais elle arriva à notre consul de Cagliari avec un texte tout contraire! Notre nouveau Premier, le ministre Poincaré, a prononcé un discours patriotique déclarant qu'il soutiendrait fermement les droits de la France et l'honneur de son drapeau. Des paroles, des discours! toujours des discours! "C'est très inutile" comme disaient les Anglais du "Carthage". Malheureusement nos "maîtres" ont peur de la guerre et agitent cet épouvantail devant les yeux d'un peuple dévirilisé, trop avide des seules jouissances matérielles.

Cependant nous avons vu il n'y a pas bien longtemps de quel magnifique réveil ce peuple est capable! Il est trompé, aveuglé, anesthésié, mais non corrompu. Il le fera bien voir quand il aura secoué le joug, chassé les pieuvres parlementaires, et qu'un pouvoir fort fera sentir notre puissance à l'extérieur comme ce roi, pourtant pacifique, dont le ministre (baron d'Haussey) lisait à l'ambassadeur anglais (lord Stuart) lui faisant des représentations sur la conquête de l'Algérie: "Dites à votre maître que la France se f... de l'Angleterre!"

Nous avons encore une armée, dont nous pouvons être fiers, malgré les coups que lui a porté l'affaire Dreyfus. Nous pouvons nous appuyer sur elle. Notre corps d'officiers, à part quelques politiciens, est capable de nous mener à la victoire. Et pour le bien prouver, que dans notre glorieuse armée survit intacte l'âme de la race joyeuse, spirituelle et vaillante, je termine ma lettre par ce court récit de l'évasion du capitaine français Lux, emprisonné pour espionnage dans la forteresse allemande de Glatz. Ceci est extrait du rapport même du gouverneur de la forteresse.

"Le soir de Noël, vers minuit ¼ bien que la surveillance fut un peu relâchée, une ronde nocturne fut faite par un capitaine. Le cahier de service du poste de garde en fait foi. L'officier, en uniforme de petite tenue, se fit ouvrir toutes les portes, comme c'était son droit, passa avec un sourire indulgent devant le poste où des libations déjà nombreuses et bruyantes avaient provoqué une demi ivresse parmi les soldats, franchit la poterne et arrive à la hauteur de la sentinelle.

Correctement celle-ci rendit les honneurs réglementaires et le capitaine s'en fut dans la nuit.

C'était Lux!....

Hein! mon vieux, cette coquetterie, cette crânerie mise dans son évasion, par le capitaine Lux, c'est bien Français! Cela va te faire rire un brin et te consoler un moment des passages pénibles de ma lettre.

Je serai moins paresseux maintenant et j'espère te narrer du nouveau dans une dizaine de jours.

En toute amitié.

Jean VALGUEUX

Gardons et respectons le français

A l'aurore du Premier Congrès de la langue française au Canada, n'est-il pas à propos de secouer cette apathie qui fait naître l'indifférence, et de raviver en nous la fierté nationale qui rend les peuples forts et unis?.

Par le fait que la majorité anglaise se compose en notre pays de protestants, il en résulte un grave danger pour tout Canadien-français; et l'expérience, ainsi que l'histoire, s'accordent à démontrer que tout peuple qui délaisse sa langue, tôt ou tard, finit par épouser, en matière de religion et de principes, les idées, parfois trop larges, de la nation dont il adopte la langue. Le tableau déplorable des pertes énormes subies par le catholicisme aux Etats-Unis est un monument qui atteste cette vérité.

Semblable épreuve nous menace, Franco-canadiens. Si nous négligeons notre langue maternelle nous deviendrons peu à peu imbus des idées et des mœurs protestantes.

Pour peu que nous ayons apporté de patriotisme et de souvenirs du foyer, dans notre migration, pour peu que la foi catholique nous tienne au cœur, n'est-il pas de notre devoir à tous de léguer intègre à nos fils l'héritage que nous ont transmis nos aïeux? Tout père catholique ne doit-il pas doter son fils de sa propre langue, comme de sa religion?

Dans ces prairies, toutes pleines de l'histoire nationale, nous sommes actuellement en minorité; si nous voulons être forts soyons unis et comme individus et comme nation. Serrons nos rangs et, aidés par nos frères de l'Est (mieux que lors de la question des Ecoles, espérons-le) et ceux de la république voisine, nous serons en nombre plus que suffisant pour qu'il soit impossible de compter sans nous. Le groupement et l'union ne seraient-ils qu'à l'usage de nos antagonistes? Hélas! cela semblerait vrai si la négligence des intérêts religieux et nationaux s'implantait chez nous.

Je me suis fréquemment demandé quelles pouvaient être les causes qui poussent certains d'entre nous à parler l'anglais entre eux. Je n'en ai jamais découvert qui me paraissent raisonnables. Oui, pourquoi certains Canadiens et certains Français parlent-ils l'anglais entre eux, spécialement dans une contrée où leur langue elle-même est en danger?..... Je dis que c'est faire oeuvre d'ignorance grossière de mépriser ainsi un langage qui possède les plus illustres écrivains du monde. Ils ignorent peut-être que le français est la plus riche des langues et le parler des cours d'Europe.

Non, soyons de francs canadiens, parlant français entre nous, apprenant l'anglais pour être supérieurs, nous souvenant qu'un homme l'est deux fois s'il connait deux langues, et parlons anglais quand il y a nécessité, mais toujours en sachant faire respecter nos droits.

Et si l'on considère la gaie camaderie et la franche amitié qui règne là où sont les moeurs et le parler français d'une part, et de l'autre la froide et flegmatique civilité de nos voisins, il est facile de conclure que nous vivons plus à l'aise et plus heureux, peut-être, "en français".

Que le Congrès soit donc l'éveil pour nous. Donnons à l'oeuvre, donnons beaucoup: et non seulement l'offrande en espèces, mais surtout la ferme décision de l'aider de toutes nos forces dans nos familles et partout où s'étend notre champ d'action. Vous qui avez de l'influence fondez des Sociétés St-Jean-Baptiste, des groupements et des cercles. Unissons-nous et, là où la majorité nous rend forts, requérons des Compagnies de chemins de fer et des autorités diverses, des employés connaissant le français. Ce serait un moyen de faire prévaloir la supériorité bilingue des nôtres, et par contre nous serions davantage respectés.

Groupez aussi les jeunes, vous souvenant que toute oeuvre pour être marquée au coin d'un sceau durable doit compter avec la génération de demain. Que votre expérience dirige son ardeur juvénile et alors, mais alors seulement vous mériterez bien de la patrie.

K. NADIEN.

MARCELIN, 4 février 1912.

Intéressante decouverte archeologique

On vient de retrouver à Nazareth, le site de l'église bâtie au temps de la première croisade. Il parait qu'elle occupait l'emplacement même de l'atelier de St-Joseph, le charpentier.

Venez en foule à DUCK-LAKE pour la grande CONVENTION NATIONALE du 28 et 29 FEVRIER 1912.

Calendrier de la Semaine

Pour l'Ouest Canadien

Dimanche, 18 Février. Quinquagésime.
Lundi, 19. Ste Valérie, vierge.
Mardi, 20. S. Eleuthère, martyr.
Mercredi. 21. Les Cendres. Comm. du Carême.
Jeudi. 22. Chaire de Saint Pierre à Antioche.
Vendredi. 23. La Sainte Couronne d'épines.
Samedi. 24. S. Pierre Damien, évêque.
Dimanche. 25 Février. 1er Dimanche du Carême.

Au Clergé du diocèse

Officiel pour le clergé du diocèse de Prince-Albert.

L'Oraison "Contra Persecutores Ecclesiæ" cesse dès aujourd'hui d'être obligatoire dans le diocèse. Il n'y aura pas d'oraison "de mandato" jusqu'à nouvel ordre.

Par ordre de Monseigneur.
H. Lacoste, O. M. I.
Administrateur.

L'honorable M. Turgeon

Dans la discussion qui s'est engagée au Parlement de Régina sur la motion en faveur de la réciprocité, M. Turgeon a prononcé un discours remarquable où il a mis en lumière l'étrange attitude du chef de l'opposition M. Haultain.

M. Turgeon, est l'un des orateurs politiques les plus populaires de l'Ouest. Il se distingue surtout par la clarté et la probité de son argumentation.—Deux membres de l'opposition ont voté avec le gouvernement sur cette motion qui a été approuvée par un vote de 27 à 12.

Le monument de la Verendrye

Nous publierons dans notre prochain numéro l'appel du Comité en faveur du monument que l'on projette d'ériger au grand découvreur de l'Ouest.

La Tempérance à Québec

On ne parle dans tout Québec que de la loi des licences et de la campagne que poursuivent d'accord l'"Action Sociale" et la ligue anti-alcoolique. L'affaire a déjà pris des proportions très considérables: elle promet de grossir encore. Elle sera portée devant les tribunaux et elle aura, semble-t-il bien, son épilogue devant le Parlement.

Nos félicitations au grand quotidien catholique pour la lutte qu'il mène avec tant de vaillance.

Bulletin paroissial de Hull

Nous accusons réception d'un gentil "Bulletin paroissial" fondé au commencement de la nouvelle année, à N. D. de Grâces de Hull. Les bulletins paroissiaux deviennent de plus en plus nombreux dans les grandes paroisses de la province de Québec, et forment un excellent complément aux œuvres de bonne presse.

Nos félicitations au nouveau confrère.

La Convention des Societes d'agriculture a Saskatoon

Cette Convention a eu un beau succès. Il s'y est fait du travail pratique pour le développement de l'industrie agricole. Bon nombre de résolutions, portant surtout sur des points de détail, ont été adoptées.

M. Seager Wheeler honoré par la legislature de la Saskatchewan

M. Wheeler, de Rosthern, l'heureux gagnant du 1er prix pour le blé et dont le nom est devenu célèbre chez les agriculteurs du monde entier, a été honoré d'un vote unanime de félicitations par la législature en session à Régina.

Les travaux du C. N. R. dans l'Ouest

Sir W. McKenzie a déclaré que la Cie entreprendrait bientôt de doubler sa voie entre Port-Arthur et Winnipeg et que la construction de la nouvelle gare de Calgary commencerait ce printemps.

La compagnie dépenserait $25,000,000 pour étendre et améliorer son réseau à l'ouest des Grands Lacs, cette année, et employer 20-000 hommes aux travaux de construction.

Le gérant-général McLeod annonce que sa compagnie se prépare à construire de grandes cours nouvelles à Winnipeg, augmenter celles qu'elle a déjà à Port-Arthur, Dauphin, Saskatoon, et Edmonton, garnir de rail de 80 livres sa voie, entre Portage La Prairie et Kamsack, bâtir plusieurs nouvelles stations dans l'Ouest, etc.

St. Louis, Sask.

Le 18 et le 19 février, il y aura un bazar, à St Louis, au profit de l'église.

Le bazar s'ouvrira après la grand'messe, le 18, dans la maison d'école. Les banquets seront servis dans l'une des salles.

Marcelin

—M. A. Marcelin est de nouveau très souffrant.

—M. G. Lalonde a vendu ses deux lots de Prince-Albert à J. Mandin. $1,000 comptant.

—M. H. Despins est propriétaire à Marcelin du lot appartenant autrefois à M. J. Cantin, prix $1,621.00.

—M. Sauvé, d'Ontario, est venu à Marcelin pour y établir l'union St-Joseph. Il s'y formera une Cour. M. Sauvé parle avec chaleur et conviction.

Naissances

A Mme D. Parent, un fils, Joseph Emile, né le 21 Janvier. Parrain et marraine M. Abgral et sa fille Marguerite.

A Mme F. Herveau, une fille, Anne, née le 6 janvier. Parrain et marraine M. A. Gauthier et Melle M. Herveau.

—A Mme C. Despins, une fille, Antoinette, née le 11 février. Parrain et marraine M. A. Despins et Melle A. Langlet.

Blaine-Lake

Les Doukhobors ont causé une sérieuse échauffourée, l'autre jour à la gare de Blaine Lake, à propos du louage d'un char à blé. Plusieurs charges de blé ont été répandues: les coups pleuvaient drus comme grêle, tout servait d'armes, madriers, perches, etc. Il y eut plusieurs blessés, entre autres M. Conan, fils, qui eut le doigt coupé.

Prince-Albert

—Les funérailles de feu Lorenzo-Jacques décédé jeudi matin, le 8, à l'hôpital de la Sainte Famille ont eu lieu hier après-midi à la cathédrale du Sacré-Cœur et de là au cimetière paroissial.

Le défunt a succombé à une attaque de fièvres typhoïdes; il était âgé de 20 ans et 9 mois.

Il ne résidait à Prince-Albert que depuis le mois de juillet 1911 et venait de St Georges, Beauce, P. Q.

La mort l'a trouvé résigné et muni de tous les sacrements de notre sainte religion. Une foule nombreuse assistait aux funérailles et attestait ainsi de l'estime que le défunt s'était acquis au milieu de nous car il ne comptait que des amis.

Les plus sincères sympathies de de tous les compatriotes sont acquises à la famille.

—M. Eugène Sauvé, d'Ottawa, organisateur de l'Union St Joseph du Canada pour les provinces de l'Ouest est actuellement à Prince-Albert dans l'intérêt de l'Union. Dans une conférence donnée aux gens de langue française, dimanche soir le 4 février, M. Sauvé a parlé des avantages de la mutualité et de la nécessité de se prémunir contre les revers de fortune advenant une mort prématurée.

Déjà plusieurs personnes ont fait demande de faire partie de l'Union St Joseph. C'est faire preuve de patriotisme que de s'enrôler dans des sociétés nationales qui se font fortes de défendre nos droits, notre langue. Nous espérons que les adhésions seront assez nombreuses pour permettre l'établissement d'un conseil de cette assurance, dans cette ville de Prince-Albert.

—M. Louis Poulin, employé de la ville de Prince-Albert aux travaux de Lacolle Falls, est à Prince Albert où il est venu assister aux funérailles de son co-paroissien feu Lorenzo Jacques.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord		78
no. 2 id.		75
no. 3 id.		69
no. 4 id.		59
Œufs frais	la douz.	35
Beurre	la livre	30

Domrémy

Monsieur le Rédacteur du Patriote, au Lac aux Canards, Sask.

Cher Monsieur.

Comme abonnés à votre estimable journal, nous y lisions à la date du 30 novembre 1911: "Pages à relire — Souvenir d'un voyage dans l'Ouest en 1906." pages extraites d'un beau livre écrit par M. Jean Lionnet. Ce beau livre n'a pas réussi à nous tomber sous les yeux, et sans critiquer son apparence extérieure, qui peut être très bien: vous savez qu'on dit des fois — la peau vaut mieux que la bête — et comme ce qui est relaté sur la paroisse de Domrémy ne se trouve pas tout à fait exact, vous nous permettez bien sans doute de remettre les choses à point. Il va sans dire que nous laisserons de côté le douteux, pour nous occuper du vrai dès l'origine de la colonie et non dès 1906 seulement.

M. Jean Lionnet s'est sans doute renseigné près d'un bleu, car ici tout le monde sait qu'en 1892, trois familles et trois célibataires Canadiens étaient venus planter leurs tentes dans ces parages. L'honneur du premier occupant revient donc à ces hardis Canadiens, et non à deux familles de l'Ille-et-Villaine comme on veut bien le dire. Que la plus riche ait 700 francs à son arrivée, ça c'est un détail qui ne nous regarde pas, mais on n'appelle pas famille un célibataire, et on ne dit pas: les enfants, où il n'y a qu'un enfant. Donc, écrivez Fourrier, en 1892, les Cadiens ont fondé la Paroisse de Domrémy, Sask., Canada.

BRIGG, F.

Venez assister à la CONVENTION NATIONALE des catholiques de langue française de la Saskatchewan, à Duck-Lake, et faites-le savoir à vos amis.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes

Prix $3.00 l'âcre Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



